



## Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

### Compte rendu de réunion N°6 du Lundi 16 Octobre 2023

#### Personnes présentes :

Mattei Emilien, Grisel Jeremy, Zicchina Christophe

#### Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie Luce

#### 1. Courriers reçus :

- Courrier reçu du BHB et CSHB concernant le sous classement de joueuses nées en 2009 : [Accord de la CTOA](#) pour qu'elles puissent jouer en U13 Mixtes.
- Courrier du HBCB concernant la création d'une coupe de la Ligue en N3F : [Accord de la CTOA](#) --> en cours de traitement
- Courrier reçu de la JSH concernant la modification d'une FDME pour un joueur blessé : la CTOA n'a pas compétence
- Courrier reçu Jean Castel (service des sports mairie d'Ajaccio) pour le programme des matchs Ajacciens

#### 2. Officiel de table visiteur :

Il ressort de l'analyse des FDME de nombreuses anomalies relatives à l'absence de validation et/ou recyclage d'officiels de table.

Conformément à notre règlement, la CTOA devrait appliquer des pénalités financières pour ce manquement. Plusieurs formations « officiels de table » sont prévues d'ici la fin de l'année 2023.

En conséquence, les clubs souhaitant faire valider ou recycler leur officiel de table doivent se positionner aux dites formations, sous peine de sanctions financières à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL

### 3. Anomalies :

DATE	RENCONTRE	CATEGORIE	ANOMALIE	DECISION CTOA
15-10-2023	HBCB - GFCA	- 15 ANS M	Filles présentent sur FDM alors qu'il s'agit d'un championnat -15 ans Masculins	La CTOA inflige <b>une pénalité financière de 50€ + match perdu 0 – 20 pour HBCB</b>
11/12-11-2023	JSH - HAC	PNM	Rencontre conclue non	La CTOA inflige <b>une pénalité financière de 50€</b>
11/12-11-2023	AJC - ASPV	-18 ANS M	Rencontre conclue non	La CTOA inflige <b>une pénalité financière de 50€</b>
11/12-11-2023	HJIR/HBC - GFCA	-18 ANS M	Rencontre conclue non	La CTOA inflige <b>une pénalité financière de 50€</b>

*Je vous rappelle qu'à J-16 la pénalité sera augmentée de 100€.*

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL



#### 4. Formations CTOA :

La CTOA vous informe d'une formation : officiel de table.

Sur le secteur Extrême Sud, le 11 novembre 2023 de 14h30 à 16h30. Salle à réserver par le club de Porto-Vecchio avec rétroprojecteur. Arbitrage PNM, ASPV-JSB à 18H00.

Sur le secteur Haute-Corse, le 12 novembre 2023 à Bastia. Salle à réserver par le club de Bastia avec rétroprojecteur. Arbitrage -18M, Suivi d'arbitrage.

Sur le secteur Ajacciens, le jeudi 26 octobre 2023 au siège de la Ligue Corse de Handball à 18h30.

Il est demandé aux clubs concernés par ces secteurs de se positionner et d'en avvertir le club organisateur.

#### 5. Attestation honorabilité avertissement club :

Il ressort encore beaucoup d'anomalies concernant les attestations d'honorabilité.

Petit rappel du règlement :

-1<sup>ère</sup> infraction : avertissement (qui vient d'être fait)

-2<sup>ème</sup> infraction : 150 euros de pénalité financière à partir du lundi 23 octobre 2023

#### 6. Rappel règlement :

- A) Je vous rappelle que conformément au règlement voté lors de la dernière assemblée générale, les stages organisés par les clubs ne doivent pas se tenir en même temps que ceux de la Ligue Corse s'ils concernent la même catégorie d'âge.
- B) Tout club souhaitant organiser un événement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout événement organisé.
- C) Lors des tournois -11ans et -13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.
- D) Lors de tirage au sort sur les catégories jeunes (-15/-18) le match est arbitré en binôme.

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, **l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail**, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : [5500000.coc@ffhandball.net](mailto:5500000.coc@ffhandball.net)

Arbitrage : [5500000.cta@ffhandball.net](mailto:5500000.cta@ffhandball.net)

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL